

Référent.e Handicap Mutualisé.e

Fonction publique hospitalière Hauts-de-France

Une Convention FHF - FIPHFP



La ou le Référent.e Handicap Mutualisé.e a pour mission d'accompagner les employeurs de la fonction publique hospitalière dans des actions concrètes, permettant le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situations de handicap.

Personne ressource sur le territoire, elle accompagne, informe, sensibilise l'ensemble des acteurs concernant la gestion de la politique handicap (DOETH, aides FIPHFP, saisie de la plateforme des aides, sensibilisation...).

Un accompagnement personnalisé

Pour l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux

- Information, sensibilisation des équipes sur les modalités des aides et saisie FIPHFP, le handicap, le maintien dans l'emploi...
- Accompagnement des établissements dans la mise en oeuvre d'une politique handicap (définition de plan d'action, mise en relation avec les acteurs externes...)
- Formation et ressource concernant la saisie de la DOETH, et accompagnement lors de la déclaration ou lors des opérations de contrôle du FIPHFP
- Animation du réseau des Référents Handicap

Pour les établissements de moins de 500 agents

L'établissement peut solliciter la ou le RHM pour un appui méthodologique au maintien dans l'emploi individuel d'un agent Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi, quelle que soit la typologie de handicap. Elle ou il peut également entrer en contact avec les agents BOE dans le cadre de conseil ou d'informations (entretien au sein de l'établissement, téléphonique, ou en visioconférence).

- Accompagnement dans les bonnes pratiques au maintien dans l'emploi (qui solliciter et chronologie des démarches),
- Information sur les aides possibles en adéquation avec les situations,
- Mise en relation avec les acteurs externes pouvant apporter une expertise,
- Appui dans la mise en oeuvre des solutions.



Votre RHM en région Hauts-de-France :
Karine DELANNOY - 06 43 71 25 37 - rhm.fiphfp.fhf@gmail.com

Une convention FHF - FIPHFP

En 2015, la Fédération Hospitalière de France (FHF) et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ont signé une convention témoignant de leur engagement respectif pour l'emploi des personnes handicapées dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH). L'évaluation positive de ce premier partenariat a justifié son renouvellement en 2018.

L'enjeu du partenariat est donc la mise en œuvre d'actions nationales et régionales à destination des établissements hospitaliers et médico-sociaux publics adhérents à la FHF, ainsi qu'à destination des agents, en proposant des dispositifs innovants permettant de les accompagner au plus près dans leurs démarches et dans leurs parcours professionnels.

C'est dans ce contexte qu'en 2018, un poste de Référent.e Handicap Mutualisé.e a été mis en place dans la région Hauts-de-France.

Ce poste est porté par l'EHPAD intercommunal de Flandre Intérieure, membre du GCMS Grand Lille.



La FHF Hauts-de-France est engagée au quotidien dans la défense et l'accompagnement des évolutions du service public de santé de la région.

Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF réunit en son sein des centres hospitaliers de toutes tailles, ainsi que des EHPAD et des établissements assurant la prise en charge du handicap, soit 170 établissements dans la région Hauts-de-France.

www.fhf-hdf.fr

Le Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap.

Ces contributions permettent au Fonds de mettre en œuvre une politique incitative (aides, conventions, financements, accessibilité, partenariats) favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques.

www.fiphfp.fr



Votre RHM en région Hauts-de-France :
Karine DELANNOY - 06 43 71 25 37 - rhm.fiphfp.fhf@gmail.com